

COMMUNE DE TOUSSON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice 11
Présents 11
Votants 11

Convocation le : 04 Février 2021

Affichage le : 04 Février 2021

Séance du Lundi 08 Février 2021

L'an Deux Mil Vingt et Un, le 08 Février à 19h00, le conseil municipal de la commune de Tousson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal transporté à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Michaël GOUÉ, Maire.

Présents : Michaël GOUÉ, Benoit HENRY, Aline MARCHESAN, Jean-Michel CARDINALI, Savinien COMBET, Nathalie HAEZEBAERT, Nathalie CHARBONNIER, Jean-Claude CABRAL. Brigitte PALFROY, Claire JOURDAIN, Ferdinand KOCH

Pouvoir : Néant

Absents excusés : Néant

Ouverture de la séance : 19h05.

Secrétaire de Séance : Brigitte Palfroy

Le compte rendu de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

2021 – 02 Délibération pour modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Saint-Pierre-les-Nemours, Montereau-Fault-Yonne et Fontenay-Trésigny

M. Le Maire informe que trois nouvelles communes: Saint-Pierre-les-Nemours, Montereau-Fault-Yonne et Fontenay-Trésigny sont susceptibles d'agrandir le périmètre du Syndicat Départemental des Energie de Seine-et-Marne dont la Commune de Tousson est adhérente..

Il est demandé par ledit Syndicat au Conseil Municipal de se prononcer via une délibération sur l'adhésion de ces 3 communes.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité, la délibération pour modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Saint-Pierre-les-Nemours, Montereau-Fault-Yonne et Fontenay-Trésigny

2021 – 03 Délibération pour Acquisition de Parcelle

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal de faire l'acquisition de la parcelle A603, située 2bis rue des Tilleuls à Tousson, appartenant à Madame Billet

La perspective d'une telle acquisition permettrait à la commune la création de places de stationnement en toute sécurité pour les riverains de la rue des Tilleuls, et désengorger de voitures les abords de la Mare, rue de Maisse. .

Le nouveau parking pouvant être source de revenus supplémentaires pour la commune en proposant des locations de place de stationnement à l'année.

Un contrat d'exclusivité ayant été signé entre Madame Billet et Monsieur Gaduel, agent immobilier, mais non présenté à ce jour, Monsieur Gaduel a été reçu le 01 Février 2021 afin de signer une promesse de vente d'un montant de 60 000€ frais d'agence inclus sous réserve d'une délibération positive de la part du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe que cette acquisition pourrait faire l'objet de plusieurs subventions :

- Soit la répartition du produit des amendes de Police à hauteur de 20 000 euros maximum :

Le Département a la charge de répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière, entre les communes ou les Groupements de communes de moins de 10 000 habitants qui exercent les compétences en matière de voirie, de transport en commun ou de parcs de stationnement.

Ce dispositif a pour but de subventionner la réalisation d'aménagements destinés à :

- améliorer l'accès aux réseaux de transport en commun,
- améliorer la sécurité routière.

- Soit le Fonds d'Équipement Rural à hauteur de 50% du montant:

Le Département soutient particulièrement les projets d'investissement en milieu rural.

Le fonds d'équipement rural permet ainsi au Département d'intervenir en faveur des collectivités rurales en complément ou non d'autres sources de financement et en parfaite cohérence avec les dispositions de la loi Notre.

Cette aide s'adresse aux communes de moins de 2 000 habitants.

Monsieur le Maire propose de se renseigner auprès de Madame Béatrice Rucheton, Conseillère Départementale pour obtenir un avis sur la subvention la plus judicieuse dans le cas présent.

D'autre part Monsieur Le Maire informe que cette acquisition de parcelle pourrait être équilibrée dans le budget 2021 avec la vente d'un bien de la commune situé 46 rue de la Mairie sous réserve de l'estimation dudit bien.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Décide l'acquisition de la parcelle A603, située 2bis rue des Tilleuls à Tousson
- Décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents en rapport avec cette vente.

Vote à 7 voix Pour, à 1 voix Contre et 3 Abstentions pour la délibération de l'acquisition de Parcelle.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire :

- Porte à la connaissance du Conseil que le Fonds de Concours de L'Agglomération du Pays de Fontainebleau sera versé avant la fin du mois de Février 2021, à hauteur de 5865€ en faveur de la commune. Celui-ci concerne les investissements de l'année 2020 :
 - o La Toiture du Bureau de Monsieur Le Maire
 - o L'achat de barrières
 - o Le changement de Logiciel

- Présente le devis de l'entreprise Intensité, entreprise locale, à propos de l'installation d'un vidéophone pour la porte d'entrée de l'École/Mairie.
Le devis est composé d'un vidéophone avec ouverture à distance de l'entrée avec deux écrans de contrôle, enregistreurs, l'un installé à l'École et l'autre à la Mairie.
Ce dispositif ayant pour but de sécuriser l'établissement scolaire de la commune.
Le devis est 4 834.66€ HT.
Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne, qui a pour vocation entre autres à soutenir la sécurisation des établissements scolaires.
La subvention pourra être honorée jusqu'au taux maximum de 80% du coût hors taxes, sans être inférieur à 20%.

- Informe que les dates des journées citoyennes en relation avec le SMICTOM sont connues, et auront lieu le week-end du 20 et 21 Mars 2021, sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur.
La participation de la commune à cette journée, apportera au niveau des subventions versées par le Parc Naturel du Gâtinais Français, 5% de plus.

- Fait suite à la mise à disposition du broyeur de végétaux par le PNR et propose de faire plusieurs sessions de ce type dans l'année en faveur des habitants de Tousson pour leurs élagages.
 - o Aline Marchesan suggère au Printemps et à l'Automne.
 - o Claire Jourdain propose de se positionner auprès du PNR pour ces périodes.

- Fait un point sur la vaccination contre la Covid19 :
Le centre de vaccination de Fontainebleau a effectué 1600 vaccinations.
La vaccination fonctionne par blocs de 8 semaines, les 4 premières semaines pour les premières injections et les 4 autres semaines pour les secondes injections.
L'ARS a figé les plannings de prise de rendez-vous pour les premières injections jusqu'au 15 Mars 2021 pour manque de vaccins. Les deuxièmes injections étant assurées.

Claire Jourdain :

- A pris part à une réunion Environnement au Parc Naturel du Gâtinais Français qui propose une formation sur le fleurissement durable des villages, ouvert à tous.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire, déclare la séance levée à 20h35.

Le Maire
M. GOUÉ



La Secrétaire
Brigitte Palfroy

